



MATERIEL ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE

Conformité aux normes
Qualité de production
Système suivi

Editorial

Aborder le 3^{ème} millénaire dans un esprit novateur

C'est le thème du dernier rapport annuel de Fabrimetal, mais ce message est valable pour toutes les branches de l'économie. C'est la raison pour laquelle il me semble intéressant d'en rapporter la substance aux lecteurs de la "Newsletter CEBEC".

Les défis

La mondialisation de l'économie, l'avènement de l'économie des réseaux et des connaissances, les nouveaux besoins du marché impliquent pour chaque entreprise une professionnalisation à tous les niveaux, la nécessité d'attirer et de garder de nouveaux professionnels de la connaissance ainsi que la nécessité d'investir dans les réseaux d'information et de communication.

Enseignement et formation

Ces défis ne peuvent – heureusement – n'être relevés que par les hommes et les femmes qui oeuvrent au succès de nos entreprises. Encore faut-il qu'ils bénéficient d'un enseignement et d'une formation leur permettant d'assumer leurs missions. Le chômage est élevé et on observe par exemple actuellement un déficit en techniciens, en informaticiens et en ingénieurs.

L'enseignement doit donc également évoluer et préparer au mieux les élèves à leur vie professionnelle: familiariser ceux-ci dès l'école primaire avec l'informatique et les télécommunications, concevoir les cours informatiques dans le secondaire sous un angle de créativité et non purement technique...

Il y a également lieu d'augmenter

l'interactivité dans la formation à tous les niveaux de l'entreprise.

Créer des connaissances

Chacun peut actuellement disposer de toute information qu'il souhaite où qu'il se trouve dans le monde. Le défi est d'utiliser cette information pour créer de la connaissance afin que nos entreprises soient à même d'attirer et de conserver les "travailleurs de la connaissance". Ces défis ne pourront être relevés que si chacun accepte de se remettre en question en permanence.

Ronan Maquestiau, Directeur.

Le "Peer Assessment", ou, être jugé par ses pairs !

Les différents organismes (dont CEBEC Registered Quality) participant aux accords de certification internationaux tels que CCA, HAR, ENEC, Keymark et autres, ont convenu de renforcer leur collaboration par des audits mutuels (peer assessment) effectués régulièrement par des équipes composées d'auditeurs provenant des organismes-mêmes. En outre il y a lieu d'évaluer l'organisation et la compétence des organismes candidats qui désirent rejoindre lesdits Groupes d'Accords.

Cette mission de surveillance, qui est considérée comme un outil fondamental pour consolider la crédibilité des systèmes en place, a été confiée à un Groupe Permanent, au niveau européen, fonctionnant sous la présidence de Monsieur Michel Nuyens de CEBEC Registered Quality, Directeur du Centre de Compétence.

Il dispose en effet d'une large expérience en matière d'audits ainsi que d'une connaissance approfondie des règles auxquelles doivent se soumettre les organismes de certification et les laboratoires d'essais. En outre, il connaît très bien les rouages des accords de reconnaissance internationaux, en raison de sa participation aux négociations dans les multiples accords existants.

C'est la raison pour laquelle ses collègues au niveau européen, lui ont témoigné leur confiance, en lui confiant cette mission

d'une importance stratégique pour l'avenir des accords en vigueur.

Michel Nuyens: 02/556.00.22

Marquage "CE" Demi-journée d'information pour PME du secteur électrotechnique et électronique

Comme annoncé dans notre Newsletter précédente, cette demi-journée a été organisée dans le cadre de Eurotech à l'initiative de Bruxelles Technopole avec la collaboration du CEB, de CEBEC Registered Quality et de Fabrimetal.

La nombreuse assistance démontrait que cette initiative venait à son heure.

Le questionnaire remis aux participants ainsi que les questions directes des intervenants ont montré un besoin réel d'informations de toutes natures :

- élaboration des dossiers techniques,
- rédaction de déclaration "CE" et de conformité,
- application des directives et normes,
- interfaces entre directives BT/EMC/Machines et autres directives (dispositifs médicaux, appareils terminaux, ATEX).

Afin de pouvoir organiser des séances d'information "pointues", les participants à cette demi-journée vont recevoir un questionnaire complémentaire.

Intéressé ?

Adressez-nous un fax au 02/556.00.36

Combien rapporte une certification ISO ?

Indépendamment de la raison pour laquelle une entreprise demande sa certification ISO, il est tout à fait normal qu'elle veuille évaluer le "plus" qu'apporte cet investissement. Une étude a été menée par une université britannique qui compare des entreprises dans le secteur de l'ingénierie mécanique. Les conclusions n'apportent bien entendu aucune règle absolue, mais de très intéressantes indications en ressortent comme par exemple :

- les petites sociétés certifiées obtiennent une profitabilité trois fois

supérieure à la profitabilité moyenne du secteur,

- la profitabilité dans les entreprises moyennes et grosses n'est "que" deux fois supérieure à la moyenne du secteur,
- le rendement du capital par personne occupée est le double dans les entreprises ISO du rendement moyen du secteur.

Electromédical - Séminaires

La transposition en droit belge de la directive européenne 93/42/EEG (MDD) se fait toujours attendre. Cette directive obligeait les états membres de prendre les dispositions légales et administratives nécessaires pour pouvoir se conformer à cette directive à partir du 1 juillet 1994. Actuellement cette situation est à l'origine d'un sentiment de grande insécurité dans l'industrie et crée des malentendus entre les consommateurs et les fabricants. La période de transition accordée aux fabricants pour adapter la nouvelle réglementation européenne s'est écoulée le 14 juin 1998.

En septembre,, le Comité Electrotechnique Belge, l'AFITEB (Association Francophone Interhospitalière des Techniciens Biomédicaux) et le VVZ (Vlaamse Vereniging van Ziekenhuizen) organisent plusieurs séminaires au sujet de la " note technique T013, partie 1b : Guide pour la gestion de la sécurité électrique d'équipements et de systèmes électromédicaux ". Les séminaires traiteront entre autres de la législation, les normes et la sécurité des équipements et des systèmes médicaux.

Pour de plus amples informations, contactez Mme Annie Soethoudt au CEB - Tél. : 556.01.10 - Fax : 556.01.20

Journée mondiale de la Normalisation

L'accord de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) - anciennement "GATT" - comprend un "Code de pratique pour l'élaboration, l'adoption et l'application des

normes". Le Code de la normalisation du GATT de 1979 avait été signé par environ 40 pays. La nouvelle version s'applique à tous les pays membres de l'OMC, qui sont maintenant plus de 130, dont 70 ont, jusqu'à maintenant, notifié leur acceptation du code précité. La journée mondiale de la normalisation organisée par l'ISO (International Organization for Standardization), la CEI (Commission Electrotechnique Internationale), l'UIT (Union Internationale des Télécommunications) qui se tiendra le 14 octobre prochain aura comme thème "Les normes au quotidien". Dans ce contexte, les PME surtout doivent employer toutes leurs ressources y compris les normes, outils d'interopérabilité technique dans le cadre des technologies d'avant-garde. Les organismes ISO, CEI, UIT jouent un rôle essentiel dans les échanges internationaux des biens de consommation et leur compatibilité technologique à travers le monde. L'importance des normes et des recommandations publiées par ces organismes, est ainsi universellement reconnue par l'OMC.

Modification mineure d'un produit : "Delegated Modification Authorization" Procédure (DMA)

La procédure DMA a été mise au point pour permettre aux fabricants de modifier, sous certaines conditions, un produit certifié sans devoir recourir au préalable à l'autorisation de son organisme certificateur. Elle s'applique dans le cadre de l'Accord de Certification du CENELEC (CCA) et prend en compte les techniques modernes de fabrication ainsi que les impératifs concurrentiels des industries, dans tous les cas où il est nécessaire d'apporter une modification à un produit dans un très court délai. Pour faire usage de la procédure DMA, l'entreprise désigne un responsable qui doit être agréé par l'organisme certificateur. Il sera autorisé à permettre certaines modifications des produits certifiés, après avoir fait procéder à des essais dans le laboratoire de l'entreprise. Il communique ensuite dans les 10 jours ouvrables la nature de la modification à l'organisme de certification.

Ce dernier dispose à son tour de 10 jours ouvrables pour accepter ou rejeter les dispositions de modification.

Pour de plus amples informations, contactez Michel Nuyens.

Tél.: 02/556.00.22. Fax: 02/556.00.36

Brochure "Confort, Sécurité électrique"

Nous avons édité une petite brochure destinée au grand public, dont l'objectif est de donner des conseils destinés à éviter des accidents domestiques provoqués par le non respect des règles de sécurité en matière de matériel électrique. Cette brochure est facile à comprendre et attractive afin de faciliter la communication des différentes informations.

Pour en obtenir un exemplaire, il vous suffit de faxer au 02/556.00.36 - Pour de plus grandes quantités, merci de joindre un descriptif de votre organisation

Conservation des échantillons et archivage des rapports d'essais de laboratoires

Notre qualité de certificateur implique une gestion précise et rigoureuse des échantillons et des résultats des essais de laboratoires touchant la production de nos clients. Nous avons mis en place un système de consultation très rapide de cet archivage/conservation permettant, par exemple, aux autorités compétentes de s'assurer du respect des normes de sécurité, dans le cadre de leur fonction de contrôle du marché.

Il est bien entendu que la consultation de ces rapports d'essais sur les échantillons ne peut avoir lieu qu'avec l'accord préalable des firmes concernées.

Vous cherchez la référence d'une norme CEI ? Le catalogue CEI est disponible sur CD-ROM

Il permet une recherche rapide (search) par mots-clé, par exemple: "télévision" ou même par mots-clés combinés, par exemple : "télévision" & "symbole" ?

Ce catalogue existe en version française ou anglaise et est en vente au CEB au prix de 600 BEF + 6% TVA + frais d'envoi. Pour les commandes, prendre contact avec le service vente du Comité Electrotechnique Belge (Mme. Peetermans au CEB : tél. : 02/556.01.30 - Fax : 02/556.01.20)

Les multiples facettes de la C.E.G.

Pour rappel, la Communauté de l'Electricité regroupe les distributeurs d'électricité en Belgique, la majorité des fabricants et importateurs de matériel électrodomestique ainsi que les groupements professionnels ou techniques représentatifs dans le domaine des applications et des installations de l'électricité.

La C.E.G a pour but de favoriser le développement des applications de l'électricité et plus particulièrement la promotion des applications performantes de l'électricité dans le domaine résidentiel. A ce titre, l'activité en matière de sécurité et d'économie d'énergie de la C.E.G. nous concerne tous.

Ses actions sont multiples :

- Promotion des lampes économiques (durée de vie supérieure à 12.000 heures),
- Labellisation des appareils de chauffage à accumulation hors pointes,
- Suivi des projets de la Commission Européenne en matière de labellisation (chauffe-eau électriques- appareils de froid, sèche-linge, lave-vaisselle...),
- Promotion des appareils de classe d'efficacité énergétique A liés à l'octroi d'une prime par les distributeurs d'électricité,
- Informations concernant la sécurité et le confort dans les installations électriques.

Désirez-vous devenir membre de la CEG ou obtenir la brochure "Installation Electrique" de la C.E.G. ?
Il vous suffit de faxer au 02/733.95.65

Vous ne recevez pas encore la "CEBEC Newsletter" et désirez la recevoir

D' autres collègues sont intéressés à la recevoir ?

Nom et prénom:

Fonction:

Société:Domaine d' activité:

Rue: N° :..... Code Postal: Commune:

Tél.: Fax:

Faxer au 02/556.00.36